

Établissements de santé: les pratiques discriminatoires envers les résidents persistent

Par Marika Vachon-Plante le 5 octobre 2017



Avez-vous des enfants? Désirez-vous en avoir? Voilà deux questions fréquemment posées aux médecins résidents lors d'entretiens d'embauche. Une pratique inacceptable dénoncée l'an dernier par le président de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), le Dr Christopher Lemieux. Bien qu'entendu par le ministre de la Santé et des Services sociaux, le problème n'est toujours pas réglé.

En 2016, la FMRQ avait sondé ses membres afin de savoir s'ils avaient été victimes de pratiques discriminatoires lors d'entrevue pour l'obtention d'un poste de médecin au Québec. Les résultats, qui ont surpris la Fédération, ont poussé son président à demander l'aide du ministère, qui a dit entendre la problématique.

« Nous avons demandé au ministre d'agir et de sanctionner les établissements pour s'assurer que cette pratique illégale cesse. On nous a répondu que des moyens allaient être pris », raconte-t-il.

Afin de mesurer la répercussion des changements promis par Gaétan Barrette, la FMRQ a sondé de nouveau ses membres. Les résultats obtenus lors du récent sondage, dont le taux de participation se chiffrait à 25,5%, pousse Dr Lemieux à dresser un triste constat : aucun progrès n'a été fait jusqu'à maintenant.

« La discrimination envers les médecins résidents ayant des enfants ou désirant en avoir se poursuit », observe-t-il, à la lumière des résultats obtenus lors du sondage réalisé auprès des 2543 médecins résidents ayant terminé leur résidence le 1^{er} juillet dernier.

Sur les 288 répondants disant avoir passé une entrevue au cours de la dernière année, 93 d'entre eux, soit 32%, ont confié s'être fait demander s'ils avaient des enfants ou s'ils souhaitaient en avoir. Une problématique davantage présente chez les femmes, qui sont deux fois plus victimes de ces pratiques.

« Cela est complètement inacceptable, c'est 93 cas de trop. Je ne comprends pas que l'on pose encore ce type de question lors d'entrevues pour un poste », s'indigne le président de la FMRQ.

Statu quo

Deux éléments peuvent expliquer les résultats obtenus par la FMRQ, explique Dr Lemieux. Selon lui, soit le ministère n'a pas respecté ses engagements et n'a posé aucune action concrète ou encore les actions qu'il a posées n'ont pas porté fruits.

C'est donc dans l'optique de faire bouger les choses que la FMRQ dénonce publiquement l'inactivité des établissements en matière de pratiques discriminatoires lors d'entretien d'embauche.

« On veut que les choses changent. Notre message s'adresse donc principalement au ministre qui avait pris des engagements, mais aussi indirectement aux établissements, qui sont les principaux intéressés lorsque nous parlons d'embauche. Cette fois-ci, nous considérons sérieusement aller plus loin avec cette problématique », confie Christopher Lemieux, en mentionnant qu'il envisage de soulever le problème auprès de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* du Québec.

Selon lui, il est important que les responsables des entrevues dans le réseau de la santé se rendent compte que « la profession médicale compte une majorité de femmes en résidences » et qu'ils « reconnaissent leur contribution à l'accessibilité aux soins ».

Il ajoute que la parentalité est une réalité positive dans une société moderne comme le Québec et elle ne doit pas être perçue comme un frein à la productivité.

« Il y a des hommes qui se sont déjà fait dire : « toi, c'est correct, tu ne prendras pas de congé maternité. » C'est inconcevable, c'est véritablement de la discrimination envers les femmes », dénonce-t-il.

Pression supplémentaire

D'après le président de la FMRQ, ces pratiques ont définitivement un impact sur l'anxiété des finissantes, qui se voient souvent contraintes de répondre à ce genre de questions.

« Si on se met dans la peau de quelqu'un qui se fait poser la question en entrevue, il est clair qu'elle ne sait pas quoi répondre, dit-il. Elle se dit : « si je réponds non et qu'ils m'engagent, c'est comme si je leur plantais un couteau dans le dos. Je vais leur avoir menti pour avoir le poste. » »

Pourtant, à son avis, il est fréquent qu'une médecin résidente songe à avoir un enfant dès ses premières années de pratique.

« La résidence est un moment très difficile et avoir un enfant pendant cette période-là, c'est tout un contrat. Donc, la chance de fonder une famille, c'est en début de pratique », conclut Dr Lemieux.

En chiffre

Population sondée : 2543 médecins résidents et médecins

Taux de participation : 25,5% (649 répondants)

Réponse positive aux questions suivantes :

Avez-vous des enfants ?

Femmes : 25,7%

Hommes : 13,9%

Désirez-vous avoir des enfants ?

Femmes : 22%

Hommes : 5,6%